



COMMUNIQUE DE PRESSE :

Le Pacte, à marche forcée

Sans aucun cadre officiel les recteurs, DASEN et IEN s'activent à mettre en place le Pacte enseignant dans les écoles. Des injonctions retombent immanquablement sur les directrices et directeurs d'école qui doivent répartir entre les différents PE volontaires la "dotation pacte" pour leur école. Tout cela sans même savoir notamment comment s'organisera le soutien en sixième à la rentrée. Des pressions commencent à se faire sentir pour répondre à la commande ministérielle à grand renfort de communication : un flyer vantant les "mérites" du Pacte doit être distribué à tous les personnels enseignants de l'école. Jamais une telle demande n'avait encore existé.

D'un département à l'autre, la clé de répartition des fonds est différente. Ici, elle est fonction du nombre d'enseignantes et d'enseignants, là ce sont les résultats des évaluations qui déterminent le nombre de briques, ailleurs encore, l'indice de position sociale (IPS) est utilisé, le tout creusant encore les inégalités de traitement sur l'ensemble du territoire.

Ce nouveau dispositif se met en place à marche forcée contre la volonté d'une profession qui ne souhaite pas travailler « plus » pour gagner « plus » mais être revalorisée pour toutes les heures engagées dans leur mission au quotidien. Partout les équipes pointent la désorganisation de l'école en termes de travail collectif, le Pacte ne fera qu'accentuer les inégalités entre les personnels.

Depuis le début des discussions sur la revalorisation, le ministère joue sur le déclassement salarial pour imposer ce nouveau projet de rémunération. La FSU-SNUipp appelle les PE à ne pas s'engager dans le Pacte et soutiendra les directrices et directeurs qui subiraient des pressions pour le mettre en œuvre. Elle continue d'exiger une véritable revalorisation de 300 euros nets sous forme de point d'indice pour répondre à la baisse continue de pouvoir d'achat des personnels et mobilisera en ce sens dès la rentrée.

Paris, le 6 juin 2023